

Communication promotionnelle à destination de tous les publics

CPRam L'avenir est
notre présent

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.
Ce fonds n'offre pas de garantie de performance ou de capital et présente un risque de perte en capital.

CPR Invest – Artificial Intelligence

Prenez part à l'adoption de l'Intelligence Artificielle



Une thématique en plein essor : l'intelligence artificielle

Un fonds actions internationales avec une forte exposition au secteur technologique

Un fonds articulé autour de 3 dimensions représentant l'univers de l'IA selon CPRAM

Intelligence Artificielle ?

L'intelligence artificielle (IA) désigne la simulation de l'intelligence humaine par des machines, en particulier par des systèmes informatiques.

Elle englobe un ensemble de techniques, dont l'apprentissage automatique, le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, permettant à une machine d'apprendre, de raisonner et de résoudre des problèmes.

L'IA existe déjà depuis plusieurs années, ses prémices datent même de la seconde guerre mondiale. Son concept commence à se démocratiser avec « Deep Blue » l'ordinateur qui a battu le meilleur joueur d'échec au monde en 1997. Plus récemment l'IA est apparue dans nos vies quotidiennes grâce aux assistants virtuels comme Siri ou Alexa. Ces dernières années, son développement est soutenu par les investisseurs si bien qu'en 2025, la taille du marché mondial de l'IA est estimée à environ 244 milliards USD¹ et pourrait atteindre 800 milliards USD en 2030.

Toutes les marques déposées et tous les logos utilisés ci-dessus à des fins d'information sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.
1. Statista, <https://www.statista.com/outlook/tmo/artificial-intelligence/worldwide>, janvier 2026.

Quelle utilisation pour l'IA ?

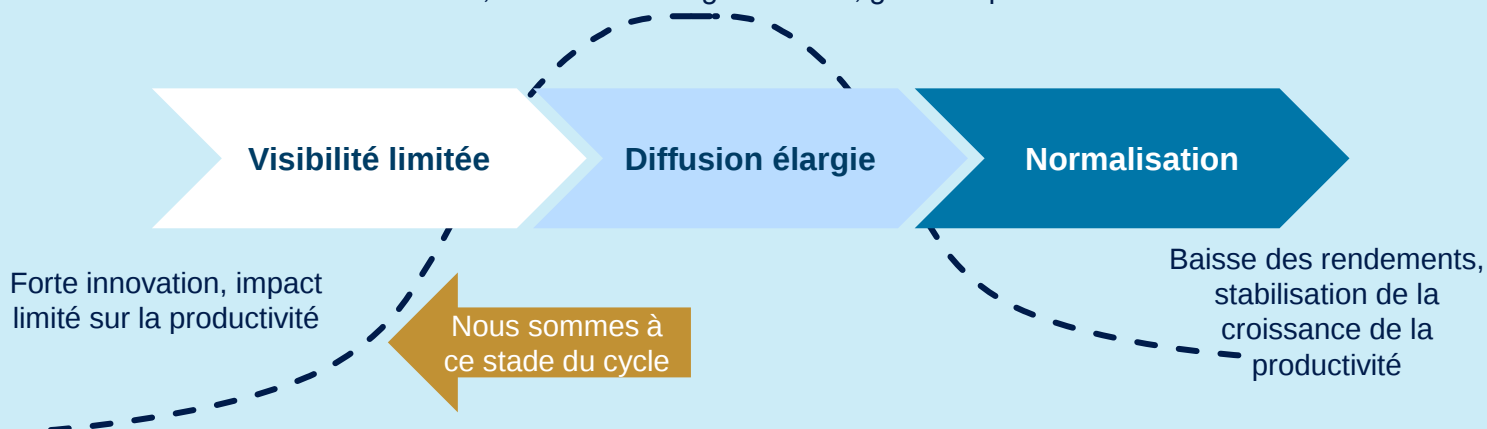
L'IA est utilisée dans divers domaines tels que la reconnaissance vocale, les assistants virtuels, la conduite autonome et le webmarketing. Mais ce n'est que la partie visible de l'iceberg. L'intelligence artificielle est aussi utilisée dans l'industrie, la recherche médicale, la cybersécurité ou même la logistique.

Des infrastructures nécessaires au développement de l'IA

Si l'IA connaît un véritable essor ces dernières années, cela est aussi en partie due aux infrastructures qui alimentent ces technologies. De nouveaux types de puces plus petites et plus rapides ont vu le jour. De même la création de gigantesque Data-centers ont permis d'héberger toutes les données nécessaires au développement de ces technologies. Nous pensons chez CPRAM que le développement de ces infrastructures jouera un rôle clé dans le développement de l'IA.

Cycle d'adoption de l'IA

Réduction des coûts, mise en œuvre généralisée, gains de productivité visibles



Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPR Invest – Artificial Intelligence a pour objectif d'investissement de surperformer les marchés actions internationaux sur le long terme (au moins 5 ans) en investissant dans des actions de sociétés qui sont liées de par leur nature ou leur utilisation à l'intelligence artificielle.

Le fonds vise également à obtenir une meilleure note ESG que celle de son indice, le MSCI ACWI IMI Artificial Intelligence Select Issuer Capped index.

Sa stratégie d'investissement² vise à sélectionner des sociétés directement liées à l'intelligence artificielle comme les fabricants de puces ou les datacenters, mais aussi des entreprises qui intègrent l'intelligence artificielle dans leur production

2. Pour plus de détails sur la politique d'investissement, veuillez-vous référer au Prospectus et au DIC PRIIPS disponible sur <https://cpram.com/fra/fr/particuliers>

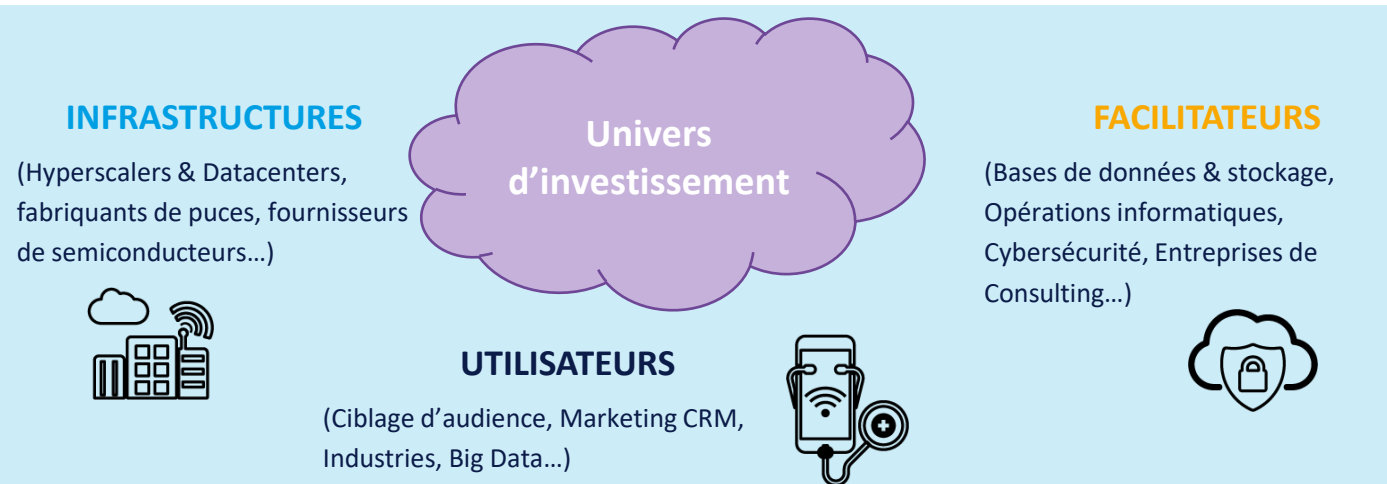
comme dans le marketing ou l'industrie.

Afin d'identifier ces entreprises, l'équipe de gestion a mis en place 3 dimensions représentatives de cette thématique.

1- Les infrastructures : infrastructures physiques permettant le fonctionnement d'un centre de données IA.

2- Les facilitateurs : entreprises permettant le développement de l'intelligence artificielle.

3- Les utilisateurs : entreprises utilisant l'intelligence artificielle (les premiers à l'avoir adoptée et intégrée aujourd'hui).



Dimensions déterminées par la gestion de CPRAM dans le cadre de la construction de l'univers d'investissement et données à titre indicatif à la date indiquée en fin de document, susceptible de changer sans préavis.

RISQUES PRINCIPAUX

- Risque de perte en capital
- Actions (dont petites capitalisations et marchés émergents)
- Change (dont pays émergents)
- Contrepartie
- Performance par rapport à un indice boursier

Se référer au DIC et au prospectus pour la liste complète des risques

AVANTAGES

- L'IA est à l'origine d'un nouveau cycle d'innovation et semble être une tendance à long terme³.
- La création d'un benchmark dédié avec MSCI afin d'avoir un univers d'investissement correspondant aux convictions de la gestion.
- Un univers d'investissement global s'articulant autour de 3 dimensions : les infrastructures, les utilisateurs et les facilitateurs.
- Une équipe de gestion thématique reconnue et expérimentée.

3. Edelson Institute 2024. MSCI. Les informations MSCI sont exclusivement destinées à votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante d'un instrument financier, produit ou indice. Aucune des informations MSCI n'est destinée à tenir lieu de conseil en investissement, ni de recommandation de prendre (ou de s'abstenir de prendre) toute sorte de décision d'investissement, et ne saurait être invoquée à ce titre. Les données et analyses historiques ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de toute analyse, prévision ou prévision de performance future. Les informations MSCI sont fournies « en l'état » et l'utilisation de ces informations suppose d'assumer l'intégralité du risque lié à toute utilisation de ces informations. MSCI, chacune de ses sociétés affiliées et les autres personnes impliquées dans la compilation, le calcul ou la création de toute information MSCI (collectivement désignées les « Parties MSCI »), ou en lien avec ces activités, déclinent expressément toute garantie (y compris, sans s'y limiter, toute garantie d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de ponctualité, de non-contrefaçon, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) concernant ces informations. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas une Partie MSCI n'aura de responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, accessoire, punitif, consécutif (y compris, sans s'y limiter, les pertes de bénéfices) ou tout autre dommage ». (www.msibarra.com)

Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CPR INVEST – ARTIFICIAL INTELLIGENCE

CARACTERISTIQUES GENERALES (1)			
Forme juridique	Compartiment de Sicav de droit luxembourgeois		
Société de gestion	CPR Asset Management		
Durée de placement recommandée	supérieure à 5 ans		
Classification SFDR (2)	Article 8		
Type de gestion	L'OPC est géré activement		
Indicateur de référence	MSCI ACWI IMI Artificial Intelligence Select Issuer Capped index		
Eligibilité PEA	-		
CARACTERISTIQUES COMMERCIALES DE CPR INVEST – ARTIFICIAL INTELLIGENCE – A Eur - Acc			
Code ISIN	LU2860962559	Date de création	10/10/2024
Devise de la part	EUR	Affectation du résultat	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne	Heure limite de réception des ordres	14h00
Minimum de souscription initiale / suivante	1 fraction de part/action / 1 fraction de part/action		

1. Ces informations doivent être complétées par le DIC ou le prospectus disponible sur le site internet www.cpram.com ou sur simple demande auprès de CPRAM.
2. Les informations relatives aux aspects liés à la durabilité peuvent être trouvées à <https://www.cpram.fr/particuliers/Local-content/Informations-reglementaires/Informations-reglementaires>. La stratégie d'un fonds Article 8 promeut les caractéristiques ESG en même temps que d'autres objectifs financiers dans sa gestion mais n'intègre pas un objectif d'investissement responsable.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Pour une information complète sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer à la documentation légale de l'OPC :

QUELS SONT LES RISQUES ET LE POTENTIEL DE RETOUR A L'INVESTISSEUR ?

INDICATEUR DE RISQUE

Risque plus faible

Risque plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit sur une période : supérieure à 5 ans

RISQUES : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus CPR Invest.

→ [DIC](#)
→ [Prospectus](#)

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations sur CPR Invest – Artificial Intelligence Les informations contenues dans ce document sont en date du 01/09/2024, sauf indication contraire.

La société de gestion du fonds est CPR Asset Management (CPRAM) dont le siège social est situé au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Communication promotionnelle à destination de tout public. Veuillez vous référer au prospectus et au Document d'Informations Clés (DIC) avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement, ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil, ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente de l'OPC dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou invitation serait illégale. Ces informations ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis ou dans l'un de leurs territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à ou pour le bénéfice de toute personne américaine (telle que définie dans le prospectus de l'OPC). Les OPC n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts des fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933. En conséquence, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où il est autorisé et aux personnes qui peuvent le recevoir sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui nécessiteraient l'enregistrement de CPRAM ou de ses filiales dans ces pays.

L'investissement comporte des risques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Le rendement de l'investissement et la valeur principale d'un investissement dans l'OPC peuvent varier à la hausse ou à la baisse et peuvent entraîner la perte du montant initialement investi. Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs. Tous les investisseurs doivent demander l'avis d'un professionnel avant de prendre une décision d'investissement, afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son adéquation. Il incombe aux investisseurs de lire les documents juridiques en vigueur, en particulier le prospectus actuel de l'OPC. Les souscriptions dans l'OPC ne seront acceptées que sur la base de son dernier prospectus disponible en français ou dans la langue locale d'enregistrement dans l'UE, et/ou du DIC (disponible dans la langue locale dans les pays d'enregistrement de l'UE) qui, avec les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion de l'OPC, ou à l'adresse www.cpram.com.

Veuillez noter que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif dans un État membre de l'UE pour lequel elle a effectué une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en français sur la page réglementaire à l'adresse <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/footer/informations-reglementaires>. Des clarifications sur la réglementation de la distribution des fonds transfrontaliers (Cross-Border Fund Distribution Regulation) sont téléchargeables en anglais à l'adresse <https://about.amundi.com/files/nuxeo/dl/d88c0cfa-ccfd-4193-a77b-8a805114df0e>.

Ces informations sont basées sur des sources que CPRAM considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. CPRAM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. CPRAM ne peut en aucun cas être tenue responsable de toute décision ou investissement effectué sur la base des informations contenues dans ce document. Les informations contenues ne doivent pas être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'accord écrit préalable de CPRAM.

Date de publication : 20/01/2026 - Doc ID 5136814
Photographies ©Shutterstock/iStock